







SOMMAIRE

Page 1

- Plan départemental de la prévention de la délinquance
- Eléction du Conseil Municipal des Enfants.

- Nouveau responsable de la police municipale -Interview.
- Contrôle pédagogique de vitesse.
- Les travaux pour la fibre reprennent.

Page 3

- Vaccination à la MARPA DALLEX ALLOMBERT
- Récompenses pour nos bacheliers et colis pour nos séniors.
- Nouvel outil de communication: Panneaupocket
- Info Centre Social
- Projet ANRU Vidéo

Page 4

- Du nouveau à Bellignat!
- Infos diverses
- Maison d'Izieu collectes d'archives

COMMISSION COMMUNICATION



PLAN DÉPARTEMENTAL DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le lundi 29 mars, au sein du centre social et culturel Jacques Prévert, l'état représenté par Mme la Préfète Catherine Sarlandie de la Robertie, le département représenté par son président Mr Jean Deguerry, le procureur de la République Mr Christophe Rode et le président des Maires de l'Ain Mr Jean-Yves Flochon



ont signé le nouveau Plan Départemental de la Prévention de la Délinquance 2021-2024. Ce plan permettra une meilleure collaboration entre l'état, les collectivités territoriales et les partenaires locaux pour prévenir la délinquance et améliorer la prise en charge des victimes.

Cette signature a été l'occasion de présenter l'activité riche de notre centre sociale et notamment



le projet "graff au coeur du quartier" réalisé par des jeunes du Pré des Saules.

Nous tenons à remercier Mme la Préfète d'avoir choisi Bellignat pour la signature de ce plan important pour notre département.

ÉLÉCTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Ce samedi 13 mars, symboliquement, une écharpe tricolore a été remise par Madame le Maire de Bellignat à tous les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants.

Les enfants, entourés de leurs parents et des élus du Conseil Municipal, se sont engagés à participer à la vie communale de Bellignat.

En tant que membre du Conseil Municipal des Enfants, ils s'engagent à être présent à toutes les réunions, temps de travail, à s'impliquer entièrement, à écouter et à défendre leurs idées tout en respectant l'avis des autres élus. Ils vont maintenant se rassembler pour choisir et élaborer des projets citoyens:

- ▶ Environnement et écologie, et sécurité.
- ▶ Histoire, culture, citoyenneté et sécurité,
- ▶ Sport, santé et solidarité.

Dès que le contexte le permettra, ils participeront également aux manifestations communales.



Les nouveaux élus :

Abd-Allah, Agathe, Anass, Assia, Dina, Hamza, Hana, Kaylie, Lenny, Lutfiye, Marwa, Mélissa, Rayan et Sofia.

Les élus du mandat précédent :

Eline, Envy, Emir, Hannane, Khalil et Mona.

Nous félicitons les nouveaux élus et nous leur souhaitons deux années riches en projets!



NOUVEAU RESPONABLE DE LA POLICE MUNICIPALE - INTERVIEW



- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Alexandre ISCHIA, je suis originaire de l'Est de la France, j'ai une compagne originaire du département de l'Ain et j'ai deux enfants.

J'ai fait au départ une formation de menuisier - charpentier. Après plusieurs années dans ce domaine d'activité, j'ai eu l'opportunité de me présenter à un concours pour intégrer la gendarmerie. Après quatre ans en tant que gendarme adjoint volontaire en peloton d'autoroute, j'ai ensuite intégré le corps des sous-officiers de gendarmerie pour être affecté à la brigade de gendarmerie d'Oyonnax. J'y suis resté pendant 15 ans et j'ai eu l'occasion d'être formé dans beaucoup de domaines dont celui de la police judiciaire.

- Pourquoi avez vous choisi la commune de Bellignat ?

Mon affectation au sein de la police municipale de Bellignat a été un choix réfléchi. En effet mes enfants étant scolarisés dans une région attrayante, il m'a paru évident de me pencher avec intérêt sur le poste de policier municipal qui a été ouvert par le nouveau conseil en place.

Grâce à mon ancienne fonction de gendarme, j'ai eu l'occasion de travailler sur le bassin Oyonnaxien à de nombreuses reprises, et ainsi, de pouvoir découvrir la commune. J'ai donc une certaine connaissance des problématiques mais aussi des attraits de Bellignat. J'ai commencé le 1^{er} février 2021 dans un processus « de découverte et de formation » pour une durée de 6 mois dans un premier temps. Je prends le poste de responsable de la police municipale en remplacement de Guy ZAKI qui est parti en retraite fin mars. Nous serons donc 3 policiers municipaux sur la commune.

- Quelles sont les missions que vous allez mettre en place ?

Nous avons une commune accueillante et attractive et nous allons faire en sorte que cela le reste.

- ▶ Nous allons accentuer notre présence sur le terrain, que ce soit en véhicule, en vélo ou à pied et cela sur l'ensemble du bassin communal afin de faire en sorte de lutter contre les incivilités du quotidien.
- ▶ Nous allons aussi multiplier les contrôles de la vitesse sur les axes où la circulation est dense. Nous avons du matériel performant que nous allons utiliser.
- ▶ Nous serons à l'écoute des habitants, des commerçants et nous répondrons au mieux à leurs attentes.
- ▶ Nous allons aussi porter, avec Mme le Maire et le conseil municipal, le projet "voisins vigilants" qui est en phase de mise en place sur la commune.



CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE DE VITESSE



Après l'installation des 4 nouveaux STOP sur la commune début février, qui a été très largement plébiscité par nos concitoyens, nous poursuivons nos engagements sur la prévention routière.

Un nouveau radar pédagogique mobile a été installé, dans un premier

temps, au centre de Bellignat, avenue d'Oyonnax, au niveau du passage piéton, en face de la Police Municipale. Il détecte les voitures arrivant d'Oyonnax et prend la vitesse à partir du passage piétons en face de la rue du cimetière.

Il n'a pas de but répressif mais juste un objectif préventif.

Ce dispositif permet aussi d'extraire un certain nombre d'informations :

- ▶ Pic de circulation : entre 12h00 et 14h00 = 377 entrants et 376 sortants
- ▶ Vitesses moyennes : sens entrant = 32,79 Km/h sens sortant = 34,42 Km/h (mesurées sur 7 jours)
- ▶ Nombre de véhicules moyen : entrants = 1 800 véhicules/jour sortants = 2 000 véhicules/jour
- ▶ Circulation en période de couvre-feu de 18h00 à 06h00 : 235 entrants et 278 sortants

Alors soyez prudent et roulez doucement!



LES TRAVAUX POUR LA FIBRE REPRENNENT

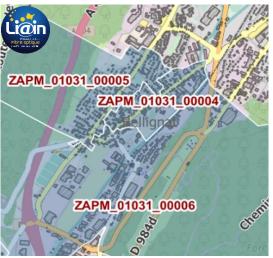


Le SIEA "Syndicat intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain" déploie la fibre optique dans le département de l'Ain.

Bellignat est déjà fibrée dans ses zones industrielles et dans sa partie nord. Il reste actuellement à fibrer les 3 zones n°4, n°5 et n°6 du plan ci-contre. Le planning des travaux pour chaque zone comporte 4 principales phases :



En juin, la société AXIONE démarrera les travaux dans les quartiers autour de la route de la Forge (zone 5) et de l'avenue d'Oyonnax (zone 4). Ces deux zones seront livrables pour fin mars 2022. Il faudra toutefois attendre fin juillet 2022 pour voir l'ensemble de la commune couverte par la fibre.





Entrant : sens Oyonnax => Mairie Bellignat Sortant : sens Mairie Bellignat => Oyonnax

Votre information municipale - Le petit Renouillu - N° 21 - Avril 2021

VACCINATION A LA MARPA DALLEX ALLOMBERT



Le samedi 13 mars, en la présence du président du Conseil Départemental, Mr Jean DEGUERRY et de notre Maire, Mme Véronique RAVET, le top départ a été donné pour la vaccination à la MARPA DALLEX ALLOMBERT.

Après un discours rappelant la nécessité de se faire vacciner pour enrayer le virus, les résidents et le personnel ont pu bénéficier de leur première injection par le docteur Mekhancha, médecin généraliste, assisté du cabinet d'infirmiers de Bellignat.

C'est l'ensemble des 16 résidents, 5 employés et 4 bénévoles intervenants régulièrement à la MARPA qui a été vacciné.

Mme le Maire a souhaité aussi remercier « l'ensemble du personnel qui ne compte pas son temps pour protéger les résidents lors de cette crise sanitaire sans précédent ».

La prochaine étape est planifiée pour le 9 avril prochain pour la deuxième injection.

Il faudra ensuite encore être patient et attendre les 15 jours nécessaires, après la seconde vaccination, pour leur permettre de retrouver un peu plus de liberté avec leur famille.

RÉCOMPENSE POUR NOS BACHELIERS et COLIS POUR NOS SÉNIORS

Cela parait loin maintenant, mais crise sanitaire oblige, nous avons profité de la remise des colis à nos seniors en fin d'année pour remettre aux **29 bacheliers** de la commune un cadeau pour les féliciter de leur brillante réussite au bac. Chacun a pu repartir avec des bons d'achats du pôle du commerce d'une valeur de 60€ à 90€ en fonction de leur mention obtenue.



Nos seniors de plus de 70 ans se sont vu offrir un colis de produits locaux composé de vin, café, miel, escargots et papillotes.



Ces moments fort appréciés ont permis de rapprocher les générations et d'offrir un peu de réconfort après une année difficile!



→ INF

INFO CENTRE SOCIAL



Les permanences des assistantes Sociales au Centre

Social et Culturel Jacques Prévert ont lieu sur rendezvous tous les :

- ✓ lundis après-midi
- ✓ jeudis matin
- √ vendredis matin



PROJET ANRU



Ça bouge au Pré des Saules

Une vidéo sur le réaménagement urbain du quartier du Pré des Saules est disponible sur Youtube :

https://youtu.be/i7ISjNESD_I

Allez la visualiser!



NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION



La mairie de BELLIGNAT se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile **PanneauPocket** pour *renforcer la communication et le lien social*.

Ce système simple et efficace permet à la mairie de vous prévenir instantanément à chaque alerte (préfectorale, météo, coupures réseaux...) et de vous informer (travaux, conseil municipaux, manifestations, infos associations...), par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte, ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris votre commune Bellignat.

Pour faciliter la communication sur les futurs travaux au Pré des Saules, les habitants des quartiers concernés par le projet ANRU, peuvent aussi mettre en favoris *Bellignat - Ça bouge au Prè des Saules* disponible aussi sur cette application.

Une fois l'application installée, recherchez votre commune par le code postal ou le nom, vous aurez ainsi accès facilement aux deux panneaux de Bellignat.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com











BUREAU DE TABAC DES ARCADES

Le bureau de tabac des Arcades, quartier du Pré des Saules, change de propriétaire. Mr CAILLAUD, après 18 années de bons et loyaux services a vendu l'établissement à Mr KER SOPHAN.



Le nouveau propriétaire, originaire de Vaux en Velin, veut conserver l'ensemble des services du bureau de tabac. Il est ravi de s'installer dans la région et a hâte de découvrir la nature qui entoure Bellignat, loin de la grisaille lyonnaise.

ASSOCIATION TRAIL & MACADAM



Trail & MACADAM, club de course à pied, est né à l'automne dernier à Bellignat de la volonté d'un groupe de passionnés. Nous accueillons tous les niveaux, ceux qui veulent se mettre à la course à pied, reprendre une activité physique, mais aussi les compétiteurs aguerris.

Nos entraînements au départ de Bellignat, sont structurés et encadrés pour s'adapter à tous les niveaux.

Le lundi à 18h30 est réservé aux débutants, le mardi et jeudi à 18h30 pour ceux qui ont déjà une expérience en course à pied et le renforcement musculaire tous les mercredis à 18h30 pour pouvoir courir dans de bonnes conditions.

Le week-end est réservé aux sorties plus longues ou aux courses.

Comme notre belle région est riche en terrain de jeu, nous pouvons varier les sorties que ce soit sur route ou sur tous types de chemins. Si vous ne souhaitez plus courir seul ou reprendre une activité physique vous êtes les bienvenus.

Nous nous adaptons aux consignes sanitaires et les horaires des entraînements peuvent être modifiés.

Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via notre site

https://trailetmacadam.fr





INFOS DIVERSES

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2021 - 2022 à partir du 06 avril à la mairie. Merci de vous munir de votre livret de famille et d'un justificaif du domicile.



Elections départementales et régionales du 13 et 20 juin 2021. Vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 mai 2021 sur le site www.servicepublic.fr

Les permanences du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) auront lieu tous les premiers jeudis du mois à 17h30. Merci de vous munir de tous les documents nécessaires (liste disponible à l'accueil de la Mairie).

Suivez l'agenda des manifestations sur notre site internet (mise à jour régulière en fonction des évolutions sanitaires) ou sur l'application Panneaupocket.



〔字 MAISON D'IZIEU - COLLECTE D'ARCHIVES



Dans cette période particulière, toute l'équipe municipale reste à votre écoute. Prenez soin de vous!

Du 01/04/2021 au 01/05/2021 inclus, le **PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE** sur l'ensemble de la commune de **BELLIGNAT**.





Le petit Renouillu - N° 21 - Avril 2021

Journal municipal abordant différents sujets d'actualité passés ou à venir de la vie communale, sans recours à la publicité. Aucune démarche commerciale n'est et ne sera pratiquée. Il est distribué gratuitement, disponible à l'accueil de votre mairie ou sur notre site internet.

Mairie de Bellignat - BP 47 - 01100 BELLIGNAT - Tél 04 74 77 60 32 - www.bellignat.fr Email de contact : lepetitrenouillu@gmail.com





